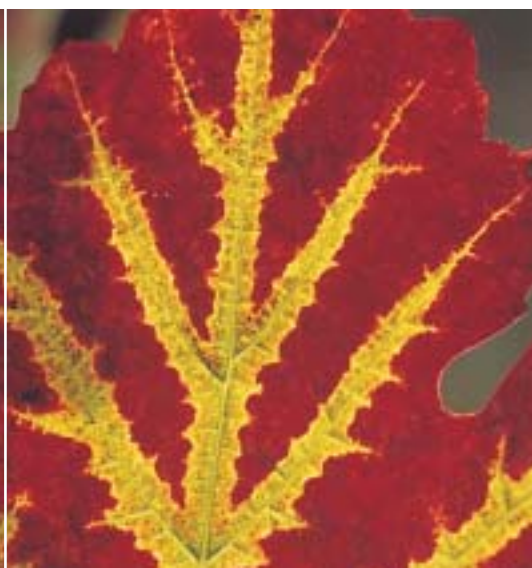


# rapport annuel 2002



## sommaire

<b>Editorial</b>	<b>2</b>
Meinrad Pittet, président Vittorio Dall’Aglia, directeur général	
<b>Profil des RG</b>	<b>5</b>
<b>Organes des RG</b>	<b>6</b>
Conseil d’administration Personnel	
<b>Services offerts par les RG</b>	<b>8</b>
<b>Exploitation de l’assurance vie</b>	<b>10</b>
<b>Commentaires sur les comptes</b>	<b>11</b>
Commentaires Comptes de résultats Compte de pertes et profits Exploitation assurances Gestion financière Gestion immobilière Annexe aux comptes annuels	
<b>Rapport de l’organe de révision</b>	<b>24</b>

## éditorial rapport annuel 2002

Meinrad Pittet, président  
Vittorio Dall'Aglio, directeur général



Le Conseil d'administration et la Direction des Rentes Genevoises vous présentent leur rapport annuel et ont le plaisir de vous communiquer les faits importants du dernier exercice.

Dans un contexte économique marqué par de grandes incertitudes, les Rentes Genevoises ont collecté, l'an dernier, près de CHF 55 millions, en ligne avec nos objectifs. Du point de vue commercial, tant les rentes immédiates que les produits d'épargne ont maintenu leur croissance amorcée depuis plusieurs années, seule la bancassurance (Avanti) a reculé à cause de la chute des marchés financiers. Indubitablement, notre statut de mutuelle et la garantie de l'Etat de Genève ont été des arguments qui ont su séduire de nombreux clients en quête de sécurité. Toutefois, si les résultats au niveau individuel sont globalement satisfaisants, il ne nous a pas été possible de rééditer les performances que nous avons réalisées en 2001 avec les collectives. Dans un contexte économique 2002 décevant, nous avons particulièrement veillé au contrôle des frais de fonctionnement et de nos dépenses. Malgré cela, notre résultat net est néanmoins déficitaire.

A l'instar de nombreuses institutions financières, le résultat de l'année 2002 a été négatif. La principale raison de cette contre-performance est à rechercher du côté de la forte baisse, cela pour la troisième année consécutive, des marchés des actions. Ainsi, malgré une exposition raisonnable (15%), l'impact a été néanmoins significatif sur nos résultats. Le Conseil d'administration et la Direction restent toutefois prudemment optimistes quant à l'évolution future de ce type de placement car l'économie, donc les marchés financiers, devrait progressivement reprendre la direction de la croissance. Dans ce climat difficile, notre bilan reste pratiquement stable à environ CHF 813 millions (816 en 2001). Ainsi, nonobstant les incertitudes qui nous entourent, nous restons précautionneux dans nos investissements et raisonnablement ambitieux dans nos projets de développement.

Forces Vives, la société d'assurance sur la vie dont nous sommes actionnaires avec les Retraites Populaires (VD) et la Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (NE), se développe à notre satisfaction. Ses produits complètent notre propre palette et nous souhaitons en favoriser la vente tant par le biais de notre service interne que par l'intermédiaire de nos courtiers.

Finalement, nous voulons réaffirmer notre conviction quant à notre rôle, certains que la prévoyance est une vertu et une règle de vie. Chacun aspire à la sécurité, tant du point de vue de la santé que financièrement. Nos produits permettent de réaliser ce second objectif dans les meilleures conditions. Grâce à la compétence de nos conseillers et à leur qualité d'écoute, vous pourrez compter sur des propositions parfaitement adaptées à vos besoins. Dans la large gamme de nos produits de prévoyance, ils sauront vous recommander ceux qui conviennent le mieux à votre situation.

Enfin, nous souhaiterions exprimer notre gratitude à tous nos assurés pour la confiance qu'ils nous accordent et nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour continuer à la mériter. Nous voulons également remercier nos collaborateurs qui ont mis toutes leurs compétences au service de notre clientèle. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement et leur fidélité.

#### **Rentes Genevoises**

Mutuelle de prévoyance



**Meinrad Pittet**

Président



**Vittorio Dall'Aglio**

Directeur général



## L'avenir est une culture

Etablir un parallèle entre la vigne et la prévoyance peut paraître hardi, et pourtant...

La culture de la vigne demande du temps, des soins, de la patience, beaucoup d'engagement et de savoir-faire pour réduire les aléas de la nature. Au bout de mois d'efforts, le vigneron pourra alors cueillir les fruits de son travail.

La prévoyance est par définition orientée vers le futur, avec sa part d'incertitude. Notre rôle est de conseiller avec soin nos clients, de leur expliquer minutieusement comment leurs objectifs peuvent être atteints et de nous engager fermement à respecter nos devoirs. De plus, nous mettons à leur disposition toute notre expérience, ainsi que des produits d'assurance adaptés à leurs

besoins. Tout cela pour qu'ils puissent profiter sereinement d'une retraite bien méritée.

Nous sommes des artisans de la prévoyance, fiers des valeurs que nous promouvons et que nous vous invitons à partager ensemble. Longtemps...



## profil des rentes genevoises

<b>Nom</b>	Rentes Genevoises
<b>Forme juridique</b>	Institution de droit public, fondée en 1849 et régie par la loi du 3 décembre 1992
<b>But</b>	Encourager et développer la prévoyance dans le Canton de Genève
<b>Siège</b>	Genève
<b>Conseil d'administration</b>	7 membres
<b>Collaborateurs</b>	29 personnes
<b>Activités</b>	Prévoyance Rentes viagères Placements financiers
	<small>AU 31.12.2002</small>
<b>Total du bilan</b>	CHF 813 millions
<b>Assurés actifs</b>	5 133
<b>Assurés pensionnés</b>	4 274

## organes des rentes genevoises



### Conseil d'administration

---

**Meinrad Pittet**

Président

docteur ès sciences actuarielles

**Gérard Baudry**

Vice-Président

président de la fondation Hypotheka

**Claude Blanc**

Secrétaire

député, membre désigné par les assurés (jusqu'au 28.02.2002)

**Monique Stoller Fuellemann**

Secrétaire

avocate, membre désignée par les assurés (dès le 01.03.2002)

### Membres

---

**Monique Stoller Fuellemann**

avocate, membre désignée par les assurés (jusqu'au 28.02.2002)

**André Bender**

professeur à l'Université de Genève

**Claude-Victor Comte**

directeur de la CIA

**Nicolas Perez**

employé de banque, membre désigné par les assurés (dès le 01.03.2002)

**Bernard Yves Voltolini**

directeur de la CEH

### Organes de révision et contrôle

---

**Fiduciaire privée**

**Raymond Schmutz**

actuaire conseil, HPR S.A.

**Roger Schibli**

contrôle interne



# organes des rentes genevoises

Personnel au 1er janvier 2003

## Membres de direction

---

<b>Vittorio Dall'Aglio</b>	directeur général
<b>Montserrat Alarcon</b>	fondée de pouvoir, responsable comptabilité
<b>Laurent Bühlmann</b>	fondé de pouvoir, responsable actuariat
<b>Isabelle Jacobi Pilowsky</b>	mandataire commerciale, responsable immobilier
<b>Bernard Lafrasse</b>	mandataire commercial, responsable informatique
<b>Robert Langmeier</b>	fondé de pouvoir, actuaire
<b>Nathalie Paley</b>	fondée de pouvoir, responsable ressources humaines
<b>Jean-Luc Solari</b>	fondé de pouvoir, responsable gestion à la clientèle

## Collaborateurs

---

<b>Véronique Adobati</b>	assistante marketing
<b>Fabrice Alagna</b>	gestionnaire au service gestion à la clientèle
<b>Jérôme Bouvard</b>	conseiller en prévoyance
<b>Christine Claude</b>	comptable confirmée et responsable service administratif
<b>Mohammed Maâlal</b>	chef de projets informatiques
<b>Carmela Matarazzo</b>	téléphoniste-réceptionniste
<b>Véronique Mayer-Bolay</b>	assistante au service conseil à la clientèle
<b>Isabelle Mayer-Pichon</b>	assistante immobilier
<b>Nathalie Métrallet</b>	assistante de direction
<b>Sandrine Nagy</b>	comptable
<b>Abdoullah Naina</b>	apprenti
<b>Kenji Oishi</b>	gestionnaire au service gestion à la clientèle
<b>Anabella Perez</b>	mandataire commerciale, gestionnaire au service gestion à la clientèle
<b>Sébastien Ramseyer</b>	assistant marketing
<b>Giuseppa Rao</b>	assistante au service conseil à la clientèle
<b>Valérie Rymar</b>	assistante au service conseil à la clientèle
<b>Maria Scarpellino</b>	entretien des locaux
<b>Christine Spedicato</b>	téléphoniste-réceptionniste
<b>Mirjana Starovic</b>	conseillère en prévoyance
<b>Laurent Wisler</b>	gestionnaire au service gestion à la clientèle
<b>Zsuzsanna Zakany</b>	assistante au service administratif

services offerts  
par les rentes  
genevoises

secteurs  
d'activités

diversité  
des produits

## A l'écoute de tous et de chacun, les Rentes Genevoises s'engagent à vos côtés

« Sous le nom de Rentes Genevoises, il est institué une caisse mutuelle d'assurance sous la forme d'un établissement de droit public à but social. »

« Les Rentes Genevoises ont pour but essentiel de promouvoir la prévoyance. »

Ces extraits des articles 1 et 2 de la loi de 1992, qui créaient notre Institution sous sa forme actuelle, expriment clairement notre statut et notre objectif. Afin de répondre au mieux aux besoins de prévoyance de nos concitoyens, nous avons développé toute une gamme de produits de rentes. Dans cette large palette, guidés par les recommandations avisées de nos conseillers/ères, vous trouverez le produit qui convient le mieux à votre situation.

Mais nous voulons aussi que l'épargne que nous collectons auprès des Genevois revienne en partie dans l'économie locale. C'est pourquoi, nous prêtons aux communes et aux institutions du canton, soit en direct soit par le biais d'emprunts cotés, pour ne rien dire des placements immobiliers que nous augmentons année après année.

Par ailleurs, nous souhaitons développer des partenariats avec des entités représentatives du développement culturel et sportif de Genève. Ainsi, depuis plusieurs années, nous soutenons financièrement le Théâtre du Grütli à travers l'octroi d'une bourse (la bourse du Comédien). L'an dernier, pour la première fois, nous avons participé au tournoi de tennis Challenger du Drizia-Miremont, troisième tournoi suisse par importance. Ces exemples montrent bien notre volonté de participer au rayonnement de notre canton, de favoriser les valeurs dans lesquelles nombre de personnes se retrouvent.

### 1 Assurance vie individuelle

Loin d'être un produit monotone, la rente se décline sous de nombreuses formes et sa souplesse en fait un instrument particulièrement bien adapté aux besoins de prévoyance individuelle. Depuis longtemps, notre Institution a développé un véritable savoir-faire dans ce domaine et l'expérience que nous avons acquise est unique. Des produits les plus classiques aux plus sophistiqués, nous sommes à même de répondre rapidement et précisément aux exigences les plus variées.

Quel que soit votre objectif de prévoyance, il convient de venir en discuter avec nous. Nous vous offrons la possibilité d'examiner sereinement les choix qui s'offrent à vous et nos conseils vous permettront de sélectionner les produits les mieux à même de satisfaire vos besoins. Nous souhaitons sensibiliser nos concitoyens à la nécessité de préparer, à temps et en toute connaissance de cause, leur prévoyance.

## 2 Assurance vie collective

Nous offrons aux caisses de prévoyance la possibilité de reprendre le service des rentes. Leurs membres deviennent alors des assurés qui bénéficient des mêmes garanties et avantages que les assurés individuels.

Il est également possible de bénéficier de tarifs de groupe sur certains produits pour autant que le nombre d'assurés soit approprié.

Par ailleurs, la réassurance des rentes est également une offre que nous proposons aux institutions de prévoyance.

## 3 Spécificité des Rentes Genevoises

Dans sa tarification, notre Institution a toujours mis l'accent sur les prestations garanties de préférence à la participation aux excédents, plus aléatoire. Ainsi, nous proposons les rentes garanties parmi les plus élevées du marché.

A cela, plusieurs explications :

- Notre spécialisation fait que tous nos efforts sont concentrés sur un seul type de produit : les rentes. Donc pas de dispersion sur une vaste gamme diversifiée. Il en résulte une économie de coûts.
- Une structure juridique (mutuelle) qui nous permet, après constitution des réserves appropriées, de distribuer les bénéfices à nos assurés et non à des actionnaires.
- Des investissements financiers prudents, mais pas timorés, qui mettent davantage l'accent sur la sécurité que sur la rentabilité. Ils nous permettent de maintenir la compétitivité de nos produits face à la concurrence.

Par ailleurs, depuis 1933, nous bénéficions de la garantie de l'Etat de Genève qui récompense le rôle social que nous jouons depuis toujours vis-à-vis de la population genevoise. Cette reconnaissance, dont nous sommes les seuls à bénéficier, augmente encore l'attrait de nos produits en y ajoutant une sécurité absolue en ce qui concerne le paiement des rentes.

Finalement, nous souhaitons que nos assurés conservent un pouvoir d'achat correct. C'est pour cela que nous revalorisons, dans la mesure de nos possibilités, les rentes tous les deux ans. Quand nos résultats nous le permettent, nous distribuons les excédents sous forme de bonus de taux d'intérêt aux épargnants et sous forme de rente supplémentaire aux pensionnés.

Tous ces éléments nous distinguent des autres compagnies et, nous en sommes convaincus, feront progressivement la différence en notre faveur.



1

### **Encaissements**

---

Durant l'exercice 2002, nous avons collecté globalement CHF 54,5 millions (contre 134,8 en 2001). L'écart s'explique par des facteurs exceptionnels, liés à la signature de deux gros contrats collectifs en 2001. Il faut y ajouter CHF 24,4 millions provenant des polices de libre passage (PLP).

Ces résultats sont en ligne avec les objectifs de production. Les primes uniques immédiates représentent la contribution majeure au résultat total. A contrario, les primes Avanti (bancassurance) ont sensiblement fléchi, en parallèle avec la baisse des marchés financiers.

2

### **Prestations**

---

L'augmentation des charges, rentes et capitaux, est de 7,5%.

3

### **Performance des produits**

---

#### **Rentes en cours**

Compte tenu du climat économique difficile dans lequel nous nous trouvons et des résultats des derniers exercices, aucune revalorisation n'a été accordée en 2003.

#### **Epargne classique**

La rémunération des comptes épargne s'est faite sur la base des conditions de taux d'intérêt prévues contractuellement. Aucun bonus d'intérêt n'a été versé en 2002.

#### **Bancassurance**

Pour la troisième année consécutive, les produits Avanti ont subi la forte baisse des marchés financiers. Selon les profils, la baisse varie de -8,5% à -13,1%. Notons tout de même que depuis leur lancement, en 1996, la performance annuelle est comprise entre +3,4% et +3,7%. Rappelons que ces produits bénéficient d'une garantie sur les primes versées sous réserve d'une période de placement de 10 ans au moins.



**commentaires sur les comptes**



## commentaires

1

### **Gestion de fortune**

---

Nous avons résilié un mandat l'an dernier, pour le remplacer par une gestion via des fonds de placement, car la dégradation des performances était inacceptable.

Pour mémoire, nous rappelons que c'est le Conseil d'administration qui approuve l'allocation stratégique des actifs, ainsi que les marges de fluctuation autorisées, sur la base d'une étude CAP (Congruence Actifs/Passifs).

La Commission de placement décide de l'allocation tactique et surveille la conformité des résultats par rapport aux objectifs prévus.

La Direction se charge de préparer les documents pour la Commission, assure le suivi des mandats, rédige les rapports financiers trimestriels qui seront présentés au Conseil d'administration et veille au respect des mesures décidées par la Commission. Elle gère également une partie des avoirs de l'Institution.

2

### **Placements des valeurs mobilières**

---

Pour la troisième année consécutive, les actions ont réalisé des performances négatives (-27% pour les actions suisses et -33% pour les actions étrangères). Ces éléments sont la cause principale de notre résultat décevant (-2,6%). A souligner toutefois que les mesures prises après les événements de septembre 2001 (diminution de la part actions au minimum tactique), nous ont permis de limiter les déconvenues financières rencontrées en 2002.

3

### **Placements immobiliers**

---

Durant le dernier exercice, nous avons procédé à l'acquisition de deux nouveaux immeubles. Notre parc comprend 31 objets pour une valeur estimée d'un peu plus de CHF 190 millions.

A noter que les immeubles faisant partie d'un même bloc sont comptés comme un seul objet dans le décompte mentionné ci-dessus.

## comptes de résultats

1

### Exploitation assurances

#### Produits

Le total des produits s'élève à près de CHF 105 millions, alors que le total des primes encaissées (hors PLP) est de CHF 54,5 millions.

#### Charges

Le total des rentes versées en 2002 est de CHF 44,5 millions, en progression de 15,8%.

#### Conclusions

L'exploitation assurance a dégagé un excédent de CHF 1,9 million, en baisse sensible par rapport à 2001. Cette différence est due en majeure partie aux deux contrats collectifs signés en 2001.

2

### Gestion financière

#### Produits

Dans un contexte économique difficile, exacerbé par des craintes de conflit au Proche-Orient et des scandales financiers, toutes les places financières ont lourdement chuté d'environ 30%. Malgré cela, nous avons augmenté les produits de plus de CHF 17 millions à CHF 41,2 millions contre CHF 24,1 millions en 2001.

#### Charges

Bien que notre exposition aux actions ait été réduite au minimum autorisé, nous devons constater une hausse des charges de CHF 11,2 millions à CHF 67,7 millions contre CHF 56,5 millions en 2001.

#### Conclusions

Les moins-values sur notre portefeuille de valeurs mobilières sont importantes. Cela ne remet pas en cause notre vision raisonnablement positive sur la croissance à terme de nos investissements. Nous sommes toutefois très attentifs au suivi des résultats.



3 **Gestion immobilière****Produits**

Ils sont en légère baisse par rapport à 2001, mais cet écart est dû à la revalorisation effectuée l'an dernier pour tenir compte des importants travaux à plus-values. Si nous faisons abstraction de cet élément, l'augmentation des revenus locatifs est d'environ 11%. Elle est due à la progression des revenus, ainsi qu'à la contribution de deux nouveaux objets acquis en 2002.

**Charges**

Les travaux de rénovation sont toujours importants car nous souhaitons mettre tout notre parc à un excellent niveau qualitatif. Les charges immobilières usuelles restent contenues, avec une progression de 3,2% seulement.

**Conclusions**

Les résultats finaux sont en nette progression (+16%) à CHF 9 millions environ. Nous maintenons toujours nos efforts d'investissement pour pouvoir atteindre notre objectif de rendement de 5% à 5,5% pour l'exercice 2005.

**Bilan 2001-2002**

(en CHF)

	2002	2001
Disponibilités	37 292 984	21 520 858
Créances à court terme	6 780 606	30 586 183
Actifs transitoires	7 419 598	6 445 594
Immobilisations d'exploitation	6 964 600	7 046 291
Investissements mobiliers	530 235 955	553 911 784
Investissements immobiliers	224 250 870	196 727 199
<b>Total de l'actif</b>	<b>812 944 612</b>	<b>816 237 909</b>
Engagements à court terme	65 479 955	65 509 919
Passifs transitoires	14 177 832	5 746 061
Provision pour fluctuation boursière	819 183	10 819 183
Engagements contractuels vis-à-vis des assurés	752 693 073	732 229 023
Réserve assurance complémentaire	1 041 514	1 041 514
Réserve pour frais exceptionnels	56 468	400 423
Réserve réévaluation immeubles	11 763 000	0
Fonds de sécurité	4 000 000	4 000 000
Pertes et Profits reportés	(37 086 413)	(3 508 213)
<b>Total du passif</b>	<b>812 944 612</b>	<b>816 237 909</b>

Voir annexe aux Comptes annuels pour la définition des postes, ainsi que les principes comptables et d'évaluation

## compte de pertes et profits

### Bénéfice/(Perte) Exploitation assurances

Il s'agit du résultat de l'exploitation d'assurances dont les détails sont donnés sous la rubrique exploitation assurances ci-après.

### Bénéfice/(Perte) Gestion financière

Il s'agit du résultat de la gestion financière dont les détails sont donnés sous la rubrique gestion financière ci-après.

### Bénéfice/(Perte) Gestion immobilière

Il s'agit du résultat de la gestion immobilière dont les détails sont donnés sous la rubrique gestion immobilière ci-après.

### Intérêts bonifiés aux assurés

Sous cette rubrique, nous trouvons les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les prestations de libre passage, les rentes différées et les bonus.

### Frais de fonctionnement

Outre les charges salariales, cette rubrique comprend l'ensemble des frais de fonctionnement de l'Institution.

### Eléments hors exploitation

Sous cette rubrique, nous nous référons aux charges et produits hors exploitation et aux charges et produits exceptionnels.

### Utilisation du résultat net

En 2002, ce poste comprend les utilisations suivantes :

- Prélèvement à la Provision pour fluctuation boursière
- Dissolution de provision pour adaptation des rentes

## Compte de Pertes et Profits 2001-2002

(en CHF)

	2002	2001
Bénéfice/(Perte) Exploitation assurances	1 901 065	8 769 492
Bénéfice/(Perte) Gestion financière	(26 549 812)	(32 403 668)
Bénéfice/(Perte) Gestion immobilière	8 970 966	7 713 287
<b>Total des Produits</b>	<b>(15 677 781)</b>	<b>(15 920 889)</b>
Intérêts bonifiés aux assurés	(25 363 167)	(25 853 945)
<b>Résultat Net après Intérêts bonifiés</b>	<b>(41 040 948)</b>	<b>(41 774 834)</b>
Frais de fonctionnement	(5 842 573)	(6 124 810)
<b>Résultat Net d'Exploitation</b>	<b>(46 883 521)</b>	<b>(47 899 643)</b>
Eléments hors exploitation	(129 772)	(314 798)
<b>Résultat Net</b>	<b>(47 013 293)</b>	<b>(48 214 442)</b>
Utilisation du résultat net	13 435 093	44 773 895
<b>Solde attribué (prélevé) aux Fonds Libres</b>	<b>(33 578 200)</b>	<b>(3 440 546)</b>

1

## Produits

---

### Primes immédiates et différées

Cette rubrique récapitule les primes versées par les assurés qui deviennent rentiers dès le versement du capital, les primes uniques ou périodiques versées par les assurés pour les rentes viagères différées et les primes versées par les assurés dans les produits RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verte).

### Primes des assurances collectives de rentes

Cette rubrique englobe les réserves mathématiques versées par différentes caisses de pension dont les RG ont repris le paiement des rentes.

### Prestations de libre passage (PLP)

Cette rubrique est consacrée aux prestations de libre passage qui ont été transférées aux RG dans le but de constituer une prestation en rentes viagères.

### Autres produits d'assurance

Ce poste comprend les frais perçus lors des transferts de PLP ou des remboursements de capitaux, les commissions perçues lors du paiement des impôts sur PLP ou OPP<sup>1</sup>, les commissions versées par d'autres sociétés d'assurance pour lesquelles les RG sont courtiers et les revenus dus à la réassurance.

### Intérêts bonifiés aux assurés

Il s'agit des intérêts techniques sur les réserves mathématiques, des intérêts sur les PLP, sur les rentes différées et les bonus. Ces intérêts sont supportés par le «Compte de pertes et profits».

2

## Charges

---

### Rentes

Ce poste comprend les rentes viagères servies par les RG. Nous y trouvons également les rentes de survie et d'invalidité.

### Prestations en capital

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. C'est une rubrique qui peut varier fortement d'une année à l'autre en fonction des mouvements des personnes. Nous trouvons également dans ce poste les capitaux versés en cas de décès, ainsi que les capitaux versés lors de départs volontaires dans le cadre de l'OPP3.

### Intérêts et bonus

Ce sont les intérêts techniques calculés sur les réserves mathématiques, sur les PLP et les rentes différées, ainsi que le bonus en faveur de certains assurés.

<sup>1</sup> OPP3: 3e ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Elle encourage la prévoyance individuelle et doit permettre de compléter les premier et second piliers.

**Variation de prime sur prestations**

Cette rubrique représente la différence entre l'augmentation des réserves mathématiques due au versement de primes par les assurés et la diminution des réserves mathématiques due au versement des rentes par l'Institution.

**Charges exceptionnelles et divers**

Cette rubrique comprend des charges non imputables à l'exercice en cours ou des charges qui ne peuvent venir s'intégrer dans les rubriques ci-dessus.

**Amortissement des avances sur participation et changement taux technique**

Pour 2002, cette rubrique comprend un sixième de la charge liée au changement du taux technique, ainsi que le tiers de l'amortissement lié au rabais accordé lors d'une opération de primes collectives.

**Attribution dépôt réassurance**

Cette rubrique comprend la mise à jour du dépôt de la réassurance.

## Exploitation assurances 2001-2002

(en CHF)

	2002	2001
Primes immédiates et différées	41 353 183	31 628 096
Primes des assurances collectives de rentes	13 161 033	103 184 659
Prestations de Libre Passage (PLP)	24 362 405	28 443 067
Autres produits d'assurance	1 166 023	770 214
Intérêts bonifiés aux assurés	25 363 167	25 853 945
<b>Total des produits</b>	<b>105 405 811</b>	<b>189 879 981</b>
Rentes	44 473 566	38 416 695
Prestations en capital	29 048 516	29 999 640
Intérêts et bonus	23 726 023	24 598 697
Variation de prime sur prestations	(1 169 274)	74 363 994
Charges exceptionnelles et divers	254 505	556 349
Amort. av. sur participation et changement taux technique	2 318 838	2 318 838
Attribution dépôt réassurance	4 852 573	10 856 278
<b>Total des charges</b>	<b>103 504 746</b>	<b>181 110 490</b>
<b>Bénéfice/(Perte) exploitation assurances</b>	<b>1 901 065</b>	<b>8 769 492</b>

## Produits

---

### Revenus sur actions et obligations

Il s'agit des intérêts bruts perçus sur les investissements en obligations suisses et étrangères, des intérêts courus, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en obligations, des dividendes perçus sur les investissements en actions suisses et étrangères, des intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en actions, ainsi que des résultats obtenus par le biais de ventes et achats de produits dérivés.

### Revenus sur fonds

Cette rubrique regroupe les revenus provenant des investissements réalisés dans les fonds hypothécaires, les revenus des quatre fonds RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde), les revenus du fonds stratégique et les revenus provenant des fonds immobiliers qui font partie de nos investissements.

### Plus-values non réalisées sur évaluation boursière

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2002. Dans ce cas, le cours boursier est supérieur au cours d'achat.

### Plus-values réalisées sur les négociations des titres

Le montant de cette rubrique comprend la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est supérieur au cours d'achat.

### Bénéfice / (Perte) de change

Ce poste représente les gains ou pertes sur les opérations de change concernant les investissements en monnaies étrangères, ainsi que les gains ou pertes de change, réalisés ou non réalisés, sur les évaluations ou les négociations des titres.

### Intérêts divers

Ce sont les intérêts perçus pour divers prêts accordés, les intérêts perçus sur les divers comptes de liquidités ainsi que ceux acquis par des dépôts à terme.

## Charges

---

### Moins-values réalisées sur négociations de titres

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de différents investissements de l'Institution et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est inférieur au cours d'achat.

**Moins-values non réalisées sur évaluation boursière**

Le montant de cette rubrique représente la différence entre le cours d'achat de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et le cours de clôture de ceux-ci au 31 décembre 2002. Dans ce cas, le cours de clôture est inférieur au cours d'achat.

**Frais de gestion et droits de timbre**

Cette rubrique comprend les commissions de gestion facturées par les mandataires pour la gestion de la majorité des capitaux investis figurant au bilan de l'Institution et les frais bancaires liés au global custody<sup>2</sup>.

**Intérêts et frais divers**

Sous cette rubrique se trouvent les intérêts que l'Institution a payés aux assurés qui ont un compte de dépôt bloqué ou non-bloqué pour s'acquitter de leurs primes, les intérêts payés aux collectivités qui versent des montants en avance, les intérêts payés pour des emprunts et les divers petits frais bancaires liés principalement aux comptes de liquidités de l'Institution.

## Gestion financière 2001-2002

(en CHF)

	2002	2001
Revenus sur actions et obligations	19 121 696	12 653 419
Revenus sur fonds	5 512 871	3 907 321
Plus-values non-réalisées sur évaluation boursière	10 357 960	3 684 352
Plus-values réalisées sur négociations titres	15 121 643	4 958 346
Bénéfice/(Perte) de change	(9 504 238)	(2 345 867)
Intérêts divers	547 256	1 244 060
<b>Total des produits</b>	<b>41 157 189</b>	<b>24 101 630</b>
Moins-values réalisées sur négociations de titres	18 297 845	11 598 933
Moins-values non-réalisées sur évaluation boursière	48 053 772	43 419 703
Frais de gestion et droits de timbre	794 977	851 409
Intérêts et frais divers	560 407	635 253
<b>Total des charges</b>	<b>67 707 001</b>	<b>56 505 298</b>
<b>Bénéfice/(Perte) gestion financière</b>	<b>(26 549 812)</b>	<b>(32 403 668)</b>

<sup>2</sup> Le global custody consiste à confier à un seul établissement bancaire la gestion administrative des actifs mobiliers.

gestion  
immobilière

1

**Produits****Produits des immeubles**

Sous cette rubrique sont comptabilisés les loyers encaissés et à recevoir en fin d'année, déduction faite des frais que l'Institution a payés pour le télé-réseau puisque celui-ci est compris dans le loyer facturé aux locataires.

En 2001, ce poste comprenait également le résultat engendré par le rééquilibrage des valeurs de nos immeubles suite au résultat de deux études effectuées en cours d'année.

2

**Charges****Travaux de réparations et rénovations à plus-value**

Cette rubrique représente la charge due aux travaux effectués sur les immeubles et sur les appartements qui engendrent une plus-value au parc immobilier. Lors de l'exercice 2002, nous avons effectué pour CHF 2,5 millions de travaux de rénovations. Ces travaux ont permis une augmentation de la valeur de certains de nos immeubles pour CHF 1,4 million. Cette augmentation de la valeur est justifiée dans la mesure où les travaux ont permis une amélioration de l'état locatif. Le solde des travaux de l'exercice, soit CHF 1,1 million, a été pris en charge en totalité sur l'exercice 2002. En 2001, le montant de CHF 3,2 millions comprenait le solde des travaux 2000, soit CHF 1,8 million.

**Charges immobilières courantes**

Sous cette rubrique sont regroupés les frais dus à l'entretien courant, à la conciergerie, aux contrats d'entretien, aux services industriels, à la chaufferie, aux assurances d'immeuble, aux contentieux, aux sinistres et aux diverses petites dépenses.

**Impôts immobiliers complémentaires**

Cette rubrique comporte les impôts immobiliers complémentaires que paie l'Institution et qui sont calculés sur l'état locatif des immeubles.

**Honoraires de gestion des régies**

Il s'agit des honoraires qui sont payés aux deux régies qui gèrent notre parc immobilier.

## Gestion immobilière 2001-2002

(en CHF)

	2002	2001
Produits des immeubles	13 272 494	13 915 536
<b>Total des produits</b>	<b>13 272 494</b>	<b>13 915 536</b>
Travaux de réparation et rénovation à plus-value	1 145 179	3 185 998
Charges immobilières courantes	2 394 882	2 320 819
Impôts immobiliers complémentaires	237 639	211 372
Honoraires de gestion régies	523 828	484 060
<b>Total des charges</b>	<b>4 301 528</b>	<b>6 202 248</b>
<b>Bénéfice/(Perte) gestion immobilière</b>	<b>8 970 966</b>	<b>7 713 287</b>

# annexe aux comptes annuels principes comptables et d'évaluation

1

## Actif

---

### Disponibilités

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### Créances à court terme

Les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'Institution. Elles comprennent notamment les soldes à recevoir des régies, les impôts anticipés à récupérer et les dépôts fiduciaires.

### Actifs transitoires

Les valeurs au bilan sont constituées des charges payées d'avance ainsi que des intérêts courus sur titres et créances.

### Immobilisations d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation comprennent les participations dans le capital de diverses sociétés ainsi que la valeur, après amortissement, des installations nécessaires au fonctionnement de l'Institution (mobilier, machines, hardware, software).

### Actions

Les actions suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### Obligations

Les obligations suisses et internationales sont inscrites au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### Fonds de placement

Les fonds de placement sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### Placements hypothécaires

Les placements hypothécaires sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

### **Instruments financiers dérivés**

Ils sont utilisés comme moyen de couverture. Les contre-valeurs sont intégralement constituées.

En 2002, comme en 2001, les futures sur indice (SMI, Euro Stoxx et Standard&Poors) ont été employés pour couvrir le dépassement de la pondération des actions suisses et étrangères par rapport à la marge minimale autorisée selon l'allocation stratégique.

Au 31 décembre 2002, nous n'avions aucune position ouverte.

### **Provision sur titres**

La rubrique « Provision pour fluctuation boursière » qui figure au passif du bilan représente la provision qui est destinée à se prémunir contre le risque de baisse des marchés financiers.

En 2001, afin de couvrir la baisse des marchés financiers, il a été prélevé un montant de CHF 42 millions. La baisse des marchés s'étant poursuivie durant l'année 2002, nous avons prélevé CHF 10 millions à la provision afin de combler une partie de cette baisse. Il est évident que la priorité dans les années à venir sera de reconstituer cette provision.

### **Immeubles**

Pour le bouclage des comptes au 31 décembre 2002, le Conseil d'administration des RG a décidé d'adopter pour l'année 2002, et pour les années à venir, la valeur du CIFI (Centre d'information et de formation immobilière S.A. qui fixe le Swiss Property Benchmark) comme valeur de référence pour nos immeubles. Par conséquent, notre parc immobilier a été augmenté à CHF 190,4 millions (valeur CIFI 31.12.2002). En contrepartie, une réserve de réévaluation des immeubles a été créée au passif du bilan et a été alimentée de CHF 11,7 millions. Cette réserve sera ajustée lors des prochains exercices en fonction de la valorisation de notre parc immobilier effectuée annuellement par le CIFI.

### **Fonds immobiliers**

Cette rubrique contient un fonds immobilier suisse et des fonds immobiliers étrangers. Le fonds immobilier suisse est inscrit au bilan à la valeur de rachat. Les fonds immobiliers étrangers sont inscrits au bilan à leur valeur boursière. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

2 **Passif****Engagements à court terme et passifs transitoires**

Ces postes comprennent les sommes versées d'avance par les assurés, les sommes dues à nos divers fournisseurs, les emprunts et le dépôt de réassurance. Les valeurs inscrites au bilan représentent les montants effectivement dus par l'Institution.

Nous trouvons également les diverses provisions, notamment celle constituée pour les frais de fonctionnement. Les valeurs inscrites au bilan représentent des estimations qui se rapprochent le plus possible de la réalité.

**Provision pour fluctuation boursière**

Il s'agit de la provision sur titres dont l'explication a été donnée ci-dessus.

**Engagements contractuels**

Il s'agit des provisions techniques nécessaires à couvrir les engagements futurs envers les assurés.

**Réserve assurance complémentaire**

Il s'agit des engagements non-contractuels vis-à-vis des assurés.

**Réserve pour frais exceptionnels**

Cette réserve a été créée en 1999 pour couvrir d'éventuels frais exceptionnels. Seul le Conseil d'administration peut autoriser l'utilisation de cette réserve.

**Réserve réévaluation immeubles**

Il s'agit de la provision dont l'explication a été donnée ci-dessus.

## Répartition des actifs 2001-2002

(en CHF)

	2002	%	2001	%
<b>Liquidités</b>	<b>42 445 149</b>	<b>5,22</b>	<b>50 566 156</b>	<b>6,20</b>
<b>Actions</b>	<b>112 696 737</b>	<b>13,86</b>	<b>160 973 388</b>	<b>19,72</b>
Suisses	67 934 057	8,36	98 223 737	12,03
Etrangères	44 762 680	5,51	62 749 651	7,69
<b>Obligations</b>	<b>320 443 576</b>	<b>39,42</b>	<b>310 698 201</b>	<b>38,06</b>
Suisses	124 701 225	15,34	132 634 133	16,25
Etrangères en CHF	95 779 477	11,78	79 834 317	9,78
En monnaies étrangères	99 962 874	12,30	98 229 752	12,03
<b>Hypothèques &amp; Créances</b>	<b>72 352 465</b>	<b>8,90</b>	<b>53 972 882</b>	<b>6,61</b>
<b>Immobilier</b>	<b>224 250 870</b>	<b>27,59</b>	<b>196 727 199</b>	<b>24,10</b>
<b>Fonds Stratégique</b>	<b>24 743 177</b>	<b>3,04</b>	<b>28 267 313</b>	<b>3,46</b>
<b>Divers</b>	<b>16 012 639</b>	<b>1,97</b>	<b>15 032 769</b>	<b>1,84</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>812 944 612</b>	<b>100,00</b>	<b>816 237 909</b>	<b>100,00</b>

# rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au  
Conseil d'Administration des  
**RENTES GENEVOISES -  
Assurance pour la Vieillesse**

Genève

Carouge, le 10 avril 2003

N/Réf. PB/ym/404000

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexes) des RENTES GENEVOISES - Assurance pour la Vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2002.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à la loi concernant les Rentes Genevoises et au règlement d'exécution.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe un découvert technique. Par conséquent, les prescriptions de l'article 15, al. 4 de la loi concernant les Rentes Genevoises sont applicables.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE PRIVEE S.A.

  
P. BOSSON

  
C. HIDBER

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexes)

37-39 rue Vautier cp 1474 1227 Carouge tél 022 342 08 20 fax 022 343 85 48 e-mail [fpria@gic.ch](mailto:fpria@gic.ch)

 membres de la chambre fiduciaire

